

DÉCOUVRIR



PRINCIPAUX OISEAUX ET REPTILES TERRESTRES  
DE LA REUNION en fiches



# SOMMAIRE

Lézard vert des Hauts.....	4
Lézard vert de Manapany .....	6
Merle Pays.....	8
Oiseau blanc - Oiseau vert.....	10
Oiseau la vierge .....	12
Papangue.....	14
Pétrel de Barau.....	16
Tec-tec .....	18
Tuit-tuit .....	20

«L'île est remplie de tortues de terre, qui est une des bonnes mannes d'icelle, elles ont le col long et un pied et demi de large, ou environ, et plus d'un pied d'épaisseur. Une de ces tortues porte un homme facilement sur son dos et c'est ce qu'un homme peut faire que d'en porter une...

...Solitaires, ces oiseaux sont nommés ainsi, parce qu'ils sont toujours seuls, ils sont gros comme une grosse oye et ont le plumage noir à l'extrémité des ailes et de la queue. A la queue, il y a des plumes approchantes de celles de l'Autruche, ils ont le col long et le bec fait comme celui des bécasses mais plus gros, la jambe et pieds comme poulets d'Inde. Cet oiseau se prend à la course, ne volant que bien peu, c'est un des meilleurs gibiers de l'île...

...Huppes ou Calandres, ayant un bouquet blanc sur la teste, le reste du plumage blanc et gris, le bec long et les pieds comme aux oyseaux de rapine, ils sont un peu moins gros que les pigeonneaux, c'est encore un bon gibier quand il est gras...

...Papangues; ils sont gros comme des chapons, faits au surplus comme aigles, ils ne font point de difficultés de décoiffer le monde; car en volant ils passent à rase de la teste, et de leurs mains ou griffes emportent chapeau ou bonnet et si c'est une femme qui aye du blanc à sa coiffure, ils l'accommodent mal...»

Les voyages faits par le Sieur Dubois, 1674





# LE LEZARD VERT DES HAUTS

*Phelsumla borbonica*

*Gecko vert des forêts*

*Réunion day-gecko*

## DESCRIPTION

Le lézard vert des hauts est un reptile forestier de taille moyenne (13-17 cm). Le dimorphisme sexuel est peu apparent, toutefois, les mâles sont généralement plus grands, avec des couleurs plus éclatantes. L'ensemble de leur corps est dominé par une coloration verte plus ou moins foncée et parcouru de petites tâches rouges devenant plus petites en direction des parties postérieures ; la queue est parfois entièrement bleu turquoise. La femelle ressemble beaucoup au mâle mais a généralement des couleurs plus discrètes, et la queue très légèrement teintée de bleu.

Les cris de contact sont assez rares et peu audibles ; ce sont de petits grincements « liquides » plus ou moins répétés en cas d'agressivité ou de poursuite entre individus.



## LOCALISATION

Le lézard vert des hauts (que l'on trouve uniquement à La Réunion), est essentiellement distribué entre 300 et 1 000 mètres d'altitude dans les forêts indigènes de l'est et du sud de l'île. Localement on peut le rencontrer sur le littoral ou au contraire jusqu'à 1 400m d'altitude. Dans certains endroits, il s'est adapté aux aménagements humains et se rencontre sur les poteaux électriques, sur les kiosques et parfois même jusque dans les maisons.

## NOURRITURE

Le Gecko vert des hauts se nourrit de petits insectes (papillons, mouches, termites), d'araignées et micro invertébrés ; il apprécie également le nectar des fleurs (Bois de corail, Losto Café, Vacoas) la pulpe et le jus des fruits (Banancier, Bois de nèfles, Bois de pomme, Goyavier, Papayer, Vacoas).



1 - Lézard vert des hauts dans son milieu

2 - Gros plan de la tête du lézard vert des Hauts (sous-espèce *P. b. borbonica*)

3 - Carte de répartition (des deux sous espèces)



# REPRODUCTION



Presque tout au long de l'année, avec un minimum de 6 pontes de 2 œufs par an ; blanc pur, de forme plus ou moins ronde, les œufs sont étroitement collés à leur support ; on les trouve souvent agglutinés à d'autres pontes dont l'ensemble peut parfois atteindre plus de 100 œufs ; les sites de ponte sont installés dans des endroits très divers : arbres crevassés (Vacoas), fissures de rocher, poteaux télégraphiques et électriques, coffrets d'EDF, intérieurs des maisons... La durée de l'incubation varie de 60 à plus de 100 jours ; à l'éclosion, les jeunes, mesurent 44-55 mm et sont gris foncé à peine teintés de vert pâle avec une longue ligne latérale plus claire.



## STATUT / HISTOIRE

De la famille des *Geckonidae*, le genre *Phelsuma* contient 38 espèces largement distribuées dans les îles de l'Océan Indien (dont à La Réunion 2 endémiques et 4 introduites). Le lézard vert des hauts est séparé en deux sous-espèces géographiques : *P. b borbonica* distribué dans la majeure partie de l'est de l'île et *P. b. mater* concentré dans la zone de Saint-Philippe et Basse Vallée. Une espèce proche, *Phelsuma agalegae*, est endémique de l'île d'Agalega.

Autrefois distribué dans toute l'île du Littoral jusqu'à 1 400 mètre d'altitude, le lézard vert des hauts a aujourd'hui reculé avec la déforestation de la végétation indigène. Il est aujourd'hui cantonné dans la plupart des forêts indigènes des Hauts de l'est.

Recherchée par les collectionneurs, dévorée par les rats, les chats, détruite par les feux de forêt, cette espèce est en diminution dans toute l'île.

Le lézard vert des hauts figure sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le capturer, de le maintenir en captivité et de le gêner de quelque façon que ce soit.

4 - Oeufs

5 - Gros plan des doigts-ventouses

6 - Sous-espèce *P. b. mater*



# LE LEZARD VERT DE MANAPANY

*Phelsumla inexpectata*

*Gecko vert de Manapany*  
*Manapany day-gecko*

## DESCRIPTION

Le lézard vert de Manapany est reconnaissable par sa silhouette longiligne, sa coloration vert pomme parcourue de petites tâches rouges. Même si le mâle est légèrement plus grand que la femelle, sa coloration plus contrastée et sa queue parfois bleu turquoise, le dimorphisme sexuel est peu perceptible. Le dessus de la tête des adultes est vert pomme assez clair avec trois bandes longitudinales rouges filant de l'œil à l'arrière de la nuque. Le dessous et les membres sont généralement jaunâtres à blanchâtres.

Le juvénile se différencie par sa petite taille (moins de 7 cm), et sa coloration dominante vert pomme plus pâle.



## LOCALISATION

Comme son nom l'indique, on rencontre ce Lézard vert uniquement à La Réunion dans la région de Manapany, de Saint-Joseph jusqu'au Cap de Grand Anse. Il est distribué dans une bande littorale restreinte et on ne le rencontre plus au dessus de 450 m d'altitude.

## NOURRITURE

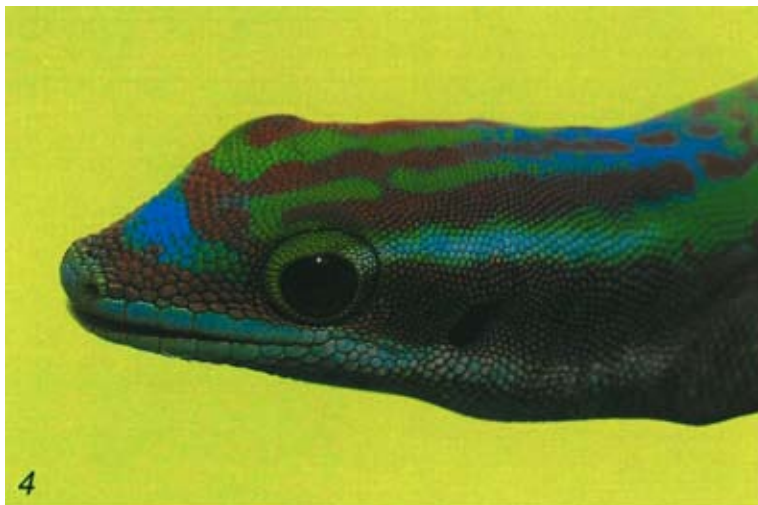
Essentiellement nectarivore, il se nourrit du suc contenu dans les fleurs et lèche les fruits mûrs (Bananier, Bois de Chandelle, Manguier, Papayer, Vacoas).

Le Lézard vert de Manapany se nourrit également d'insectes (petits papillons, mouches, termites), d'araignées et de myriapodes (mille-pattes).



- 1 - Lézard mâle dans son milieu
- 2 - Lézard femelle dans son milieu
- 3 - Carte de répartition (rouge)





## REPRODUCTION



Essentiellement pendant la saison chaude, entre septembre et février, la femelle dépose ses œufs par deux, généralement dans une fissure d'un tronc de Vacoa, plus rarement à l'aisselle des feuilles.

Plus ou moins ronds, les œufs blancs sont étroitement collés à leur support et sont abandonnés à leur sort.

Suivant les conditions climatiques, l'éclosion des jeunes *Phelsuma* gris verts interviendra entre 35 et 55 jours après la ponte. Ils sont tout de suite autonomes et recherchent aussitôt leur nourriture.

## STATUT / HISTOIRE

De la famille des *Geckonidae*, le genre *Phelsuma* contient 38 espèces distribuées dans les îles de l'Océan Indien (dont à La Réunion 2 endémiques et 4 introduites). Une espèce proche, le gecko vert de Vinson *Phelsuma oranata* est endémique de l'île Maurice.

Recherchée par les collectionneurs, menacée par l'épandage utilisé pour le traitement des cultures, cette espèce est actuellement en diminution.

Le Lézard vert de Manapany figure sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le capturer, de le maintenir en captivité et de le gêner de quelque façon que ce soit.

4 - Gros plan de la tête

5 - Gros plan des doigts-ventouses



# LE MERLE PAYS

## *Hypsipetes borbonicus*

*Bulbul de La Réunion*  
*Réunion Bulbul*



## DESCRIPTION

Le Merle pays est un passereau forestier de taille moyenne (22cm). Le dimorphisme sexuel est non perceptible. Les adultes ont un plumage gris ardoisé et possèdent au sommet de la tête une crête noire érectile. L'iris de l'oeil blanc bleuté, le bec orange vif et les pattes jaune orangé sont les seules couleurs qui tranchent avec l'uniformité noire et brun gris du plumage recouvrant le reste du corps. L'immaturation a la tête grise, plus ronde et sans huppe érectile, l'iris noir et le plumage du dessus, gris uniforme, écaillé de liserés blanc crème. Il diffère également de l'adulte par le bec rose, les parties ventrales grises plus éclaircies, mouchetées de gris foncé, les tarses et les doigts rose pâle.

Le chant flûté, mélodieux et varié est ponctué de strophes répétitives. Le cri d'alarme est un miaulement plantif de chat ou plus rarement, un jacassement rauque.



## LOCALISATION

Le Merle pays est exclusivement forestier et est généralement cantonné dans les zones de végétation indigène. Pour cette raison, on le trouve à plus basse altitude dans l'est et le sud, plus sauvages que le reste de l'île. Après chaque saison de nidification, il redescend les ravines arborées. On observe alors un mouvement saisonnier vers les sources de nourriture plus variées et abondantes.

- 1 - Gros plan de la tête
- 2 - Merle pays dans son milieu
- 3 - Merle immature
- 4 - Carte de répartition (orange)



Conception : Bureau d'Etudes Régional ONF d'après des documents de J.M. PROBST



# NOURRITURE

Le régime alimentaire du Merle pays est principalement constitué de petits fruits d'espèces végétales indigènes (Affouche, Bois d'Osto, Bois de nêfles, Bois de raisin, Change écorce, Canne marron, Figuier blanc) qu'il gobe directement, ou de plus gros fruits qu'il picore (Bois noir, Takamaka), mais également de fleurs (Change écorce, Bois maigre). A l'occasion, il capture également quelques insectes (Coléoptères, mouches, papillons) et parfois araignées. Lors de ses mouvements migratoires dans les bas, il se nourrit principalement de fruits d'espèces introduites (Avocat marron, Galabert, Goyavier, Papaye, Raisin marron, Tabac marron).



# REPRODUCTION

La période de nidification s'étend de juillet à décembre. Le nid en forme de coupe grossière est installé à la fourche d'un arbre (Bois maigre, Change écorce, Mahot, Mapou). Il est constitué de brindilles, de mousses, de racines, de fibres végétales et souvent garni de feuilles. La ponte annuelle est de deux à trois oeufs blanc rosé mouchetés de gris et de brun rouge. Une ponte de remplacement est possible en cas d'échec de la première. Les poussins restent au nid un peu plus de deux semaines puis suivent leurs parents pendant plusieurs mois jusqu'à leur autonomie complète.



# STATUT / HISTOIRE

De la famille de *Pycnonotidae*, le genre *Hypsipetes* contient 21 espèces tropicales dont 7 se rencontrent dans les îles de l'Océan Indien. Une espèce proche *H. olivaceus* est endémique de Maurice. A Rodrigues, l'espèce endémique *H. rodericanus* a disparu suite à la déforestation. Notre Merle pays *H. borbonica* est une espèce endémique de La Réunion.

Autrefois distribué dans toute l'île du littoral jusqu'à 2000 mètres d'altitude, le Merle pays a aujourd'hui fortement reculé avec la déforestation de la végétation indigène. Il est maintenant cantonné dans la plupart des forêts indigènes des Hauts.

Activement chassé à la colle et au fusil, repoussé par l'installation récente du Merle de Maurice (*Bulbul orphée* *Pycnonotus jocosus*), le Merle pays semble en diminution dans toute l'île.

Il figure sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le chasser, de le maintenir en captivité et de le gêner de quelque façon que ce soit.

5 - Nid de Merle pays

6 - Distribution des «Merles» du Genre *Hypsipetes* dans l'Océan Indien

# L'OISEAU BLANC

## *Zosterops borbonica*

Oiseau gris des Mascareignes  
Mascareignes white-eyes



1 - Oiseau blanc (quelquefois appelé Oiseau-lunette gris)  
2 - Oiseau vert  
3 - Oiseau vert dans un «Fleur Jaune»  
4 et 5 - Cartes de répartition (orange)

# L'OISEAU VERT

## *Zosterops olivacea*

Oiseau vert à lunettes de La Réunion  
Réunion Olive-white-eyes



## DESCRIPTION

L'Oiseau blanc et l'Oiseau vert à lunettes sont des petits passereaux forestiers (9-11 cm) qui se déplacent souvent en petits groupes. Leur dimorphisme sexuel est imperceptible.

Le premier présente des variations dans la couleur du plumage en fonction des zones géographiques de l'île. Ainsi, si la plupart des individus ont un plumage brun gris à l'exception du croupion blanc, des individus peuvent être à dominance grise, brune, ou présenter des formes intermédiaires, grises à tête brune ou des formes brunes à tête grise. Dans tous les cas, ils ont l'iris de l'oeil brun rouge et un petit bec gris. Le juvénile à une teinte uniforme plus terne, un bec et des pattes jaune paille.

L'Oiseau vert à lunettes a généralement le front gris foncé à noir et le reste du plumage vert olive plus ou moins teinté de gris ou de brun, l'iris de l'oeil est brun orangé avec un cercle orbital blanc pur, enfin il possède un petit bec fin légèrement recourbé vers le bas. Le juvénile ressemble à l'adulte mais possède un cercle orbital moins marqué, son front est vert et son bec est jaunâtre.

Leur chant nuptial est un gazouillis flûté et gracieux, vigoureux. Les cris de contact de l'Oiseau blanc sont doux, parfois presque inaudibles tandis que ceux de l'Oiseau vert sont vindicatifs, aigus et sonores, et se font entendre principalement autour des arbres en fleurs.

## LOCALISATION



L'Oiseau blanc se rencontre dans presque toute l'île, du littoral jusqu'à 2 900 mètres d'altitudes. On l'observe aussi bien en forêt que les zones de cultures ou dans les zones urbaines pourvu qu'il reste quelques arbres épars ou quelques arbustes. L'Oiseau vert à lunettes est exclusivement forestier. Il est généralement cantonné dans les zones de végétation indigène qui subsistent en altitude, mais également dans les régions basses dans le sud de l'île. Il redescend après chaque saison de nidification en direction du littoral en suivant l'axe des ravines arborées.



# NOURRITURE



Le régime alimentaire de l'Oiseau blanc est principalement constitué d'insectes (mouches, papillons, charançons...), il est également amateur de pulpe de fruits indigènes (Change écorce, Bois de joli coeur...), mais aussi de fruits d'espèces introduites (Fuschia, Galabert, Goyavier...), parfois de nectar de fleurs indigènes (Fleur jaune, Bois de rempart, Mahot...) ou de fleurs introduites (Frangipanier, Longose, Allamanda, Agave...). Celui de l'Oiseau vert est plus nectarivore, il recherche surtout les fleurs d'arbres indigènes (Fleur jaune, Petit Tamarin des Hauts), mais également des petits papillons et leur chenilles.

La période de nidification s'étend de juillet à décembre. Les nids en coupe des deux espèces se ressemblent mais il est plus compact chez l'Oiseau vert. Installé à la fourche des branches d'un arbuste (Branle vert, Fleur jaune, Tamarin des Hauts), il est constitué de brindilles, de mousses, de racines, de fibres végétales et souvent garni de feuilles. la ponte annuelle est deux à trois oeufs blanc rosé mouchetés de gris et de brun rouge. Une ponte de remplacement est possible en cas d'échec de la première. Les poussins restent au nid un peu plus de deux semaines puis commencent à suivre leurs parents pendant plusieurs mois.

# REPRODUCTION



# STATUT / HISTOIRE

Ces deux petits oiseaux appartiennent à la famille de Zosteropidae ; leur genre, Zosterops, contient 76 espèces dont 11 sont distribuées dans les îles de l'Océan Indien.

Dans notre île, l'Oiseau blanc est représenté par une sous-espèce *Zosterops borbonica borbonica* endémique de La Réunion.

L'Oiseau vert est une espèce endémique de notre île. Une espèce proche *Zosterops chloronothos* est endémique de Maurice.

Autrefois distribués tous les deux ans dans la plus grande partie de l'île (du littoral jusqu'à 1 800 mètres d'altitude), seul l'Oiseau vert à lunettes a aujourd'hui reculé avec la déforestation de la végétation originelle. Il est aujourd'hui cantonné dans la plupart des forêts indigènes des Hauts ou en limite de celles-ci.

Les deux Zosterops figurent sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de les chasser, de les maintenir en captivité et de les gêner de quelque façon que ce soit.



6 - Oiseaux blancs se nourrissant de fruits de goyavier

7 - Nid d'Oiseau vert

8 - Nourrissage d'un Oiseau vert juvénile

9 - Distribution du genre Zosterops dans l'Océan Indien



# L'OISEAU LA VIERGE

## *Terpsiphone bourbonensis*

*Terpsiphone de Bourbon*  
*Mascarene Paradise Flycatcher*



## DESCRIPTION

L'Oiseau la vierge est un passereau forestier de taille moyenne (15 cm). Les adultes sont parés d'un plumage gris bleu sur le dessus de la tête (plus foncé et brillant chez le mâle) ainsi que d'une crête érectile. Le bec et un fin liseré sur le pourtour de l'oeil sont d'un bleu turquoise profond. Le reste des parties supérieures est roux tandis que les parties ventrales sont grises teintées de bleu ardoisé.

L'immature a la tête brune, plus ronde, l'iris noir et le plumage de l'ensemble du corps uniformément brun roux. Il diffère également de l'adulte par le bec gris rosé, les tarses et les doigts rose pâle.

Le chant est surtout entendu pendant la période de nidification. Il est flûté, mélodieux et composé d'une cascade de notes répétitives de plus en plus hautes souvent reprises plusieurs fois de suite. Un autre cri est à l'origine de son nom créole «Chakouat». Le cri d'alarme est un grincement plus ou moins accentué et long suivant l'inquiétude de l'oiseau.



## LOCALISATION

L'Oiseau la vierge est exclusivement forestier et se rencontre généralement dans les forêts primaires. Plus bas, il est parfois cantonné dans des ravines contenant encore quelques pieds d'espèces végétales indigènes. Comme la plupart des oiseaux forestiers, et après chaque saison de nidification, il redescend les ravines arborées vers des sources de nourritures plus variées et plus abondantes.

- 1 - Oiseau la vierge dans son milieu
- 2 - Gros plan de la tête du mâle
- 3 - Oiseau la vierge femelle
- 4 - Carte de répartition (orange)



# NOURRITURE

Le régime alimentaire de l'Oiseau la vierge est surtout composé de petits insectes. Il les capture généralement en vol dans la frondaison des arbres ou les poursuit en l'air (coléoptères, mouches, papillons). Plus rarement, au ras de l'eau, il a parfois été observé en train de se nourrir d'araignées. Hors de la période de reproduction, il s'associe souvent aux rondes d'Oiseaux blancs et prospecte méticuleusement les feuillages à travers la forêt.



# REPRODUCTION

La période de nidification s'étend de septembre à décembre. Le nid en forme de coupe grossière est installé à la fourche d'un arbre (Bois maigre, Change écorce, Mahot, Mapou). Il est constitué de brindilles, de mousses, de racines, de fibres végétales, parfois garni de feuilles. La ponte annuelle est de deux à trois oeufs blanc rosé mouchetés de gris et de brun rouge. Une ponte de remplacement est possible en cas d'échec de la première. Les poussins restent au nid un peu plus de deux semaines puis suivent leurs parents pendant plusieurs mois jusqu'à leur autonomie complète.



# STATUT / HISTOIRE

De la famille des Monarchidae, le genre *Terpsiphone* contient 14 espèces tropicales dont 5 dans les îles de l'Océan Indien. L'Oiseau la vierge est séparé en deux sous-espèces chacune endémique d'une île : *T.b. bourbonnensis* à La Réunion et *T.b. desolata* à Maurice.

La forme réunionnaise est relativement commune dans les forêts indigènes (entre 48 000 et 50 000 individus). En revanche, la sous-espèce mauricienne est rare (moins de 250 couples) et ne se rencontre plus que dans la forêt du Sud Ouest de l'île.

Autrefois distribué dans toute l'île, du littoral jusqu'à 1 800 mètres d'altitude, l'Oiseau la vierge a fortement reculé avec la déforestation de la végétation indigène. Il est aujourd'hui cantonné dans la plupart des forêts des Hauts. Toutefois, lorsque la végétation indigène de basse altitude est préservée (forêts du Tremblet, Cratère), sa densité est nettement supérieure.

Il figure sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le chasser, de le maintenir en captivité et de le gêner de quelque façon que ce soit.

5 - Oiseau la vierge immature  
6 - Nid d'Oiseau la vierge

7 - Distribution du genre *Terpsiphone* dans l'Océan Indien (en rouge. En rouge moucheté, présence aléatoire)



# LA PAPANGUE

## *Circus maillardi*

*Busard de Maillard*  
*Réunion Harrier*



## DESCRIPTION

La Papangue est le seul rapace nicheur de l'île. Vue de dessous, sa silhouette imposante avec ses grandes ailes et sa longue queue ne peut être confondue avec aucune autre espèce. En vol, le mâle se distingue aisément par son plumage contrasté blanc et le bout des ailes noir. De plus près, il est possible de distinguer les nuances de gris, de blanc, de brun et de noir ainsi que ses pattes jaunes. La femelle est brune, légèrement plus claire et striée de brun en dessous, elle a une tache blanche au niveau du croupion.. Le plumage de l'immatrice se rapproche de celui de la femelle mais diffère par la nuque plus claire, le croupion blanc moucheté de brun et les parties ventrales «rousses-chamois». La Papangue est généralement silencieuse en dehors de la période de nidification. Le cri habituel est un sifflement «hiue» souvent répété plusieurs fois. Près du nid ou pendant les parades nuptiales, il est possible d'entendre un caquètement perçant «kaï ké ké ké ké».

## LOCALISATION

La Papangue est uniquement présente à l'île de La Réunion. On peut la rencontrer dans tous les types de milieux, même au-dessus des zones urbaines. Toutefois, elle se rencontre principalement au dessus des forêts, de 400 à plus de 2 000 mètres. Elle suit généralement le long des ravines et on l'observe aussi, de temps à autre, au-dessus des étangs littoraux.



# NOURRITURE

La Papangue chasse principalement les petits oiseaux et leurs nichées (Oiseau blanc, Oiseau vert, Tec-tec, Cardinal, Bulbul orphée, Martin ...), les petits mammifères (Tangue, Souris, Rat), les amphibiens (Grenouille), et les reptiles (Endormi, Caméléon ...). Parfois, elle se nourrit d'insectes (Criquet) et plus rarement de cadavres.

# REPRODUCTION

La période de nidification s'étend du mois de décembre à la fin mai. La parade nuptiale est particulièrement riche en démonstrations aériennes (plongesons, pirouettes, vrilles ...) et en manifestations vocales. La Papangue niche au sol, généralement dans les clairières et les zones arbustives. Le nid, sommaire, est constitué de brindilles et régulièrement agrémenté de tiges végétales vertes. La ponte, de 2 à 7 oeufs, donne 1 à 4 jeunes à l'envol. Les jeunes restent auprès des parents jusqu'à la saison de nidification prochaine.



- 1 - Papangue dans son milieu
- 2 - Papangue mâle
- 3 - Papangue femelle
- 4 - Carte de localisation (rouge = zone de nidification habituelle; jaune = zone d'observation occasionnelle)
- 5 - Jeune Papangue
- 6 - Distribution des sous-espèces *Circus m. maillardi* et *Circus m. macroscelus*



# STATUT / HISTOIRE

De la famille des Accipitridae, le genre *Circus* contient 10 espèces largement distribuées de l'Europe à l'Asie, en Amérique du nord, en Afrique, en Australie et sur quelques îles de l'Océan Indien. La sous-espèce *C.m. maillardi* est endémique de La Réunion. Une autre sous-espèce *C.m. macroscelus* vit à Madagascar et aux Comores.

A La Réunion, les observations de Papangue font apparaître une large distribution sur presque toute l'île. Toutefois, elle ne s'aventure qu'exceptionnellement au-dessus des zones habitées de l'ouest et sur les hauts sommets volcaniques de l'île.

La Papangue figure sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de la chasser, de la maintenir en captivité et de la gêner de quelque façon que ce soit.

# LE PETREL DE BARAU

## *Pterodroma baraui*

Taillevent  
Barau's Petrel



photo : J.M. PROBST

## DESCRIPTION

Les Pétrels de Barau sont des oiseaux marins de taille moyenne (son envergure est de 98 cm), visibles en fin d'après-midi sur la côte nord et ouest de l'île de La Réunion. Ils se reconnaissent par leur vol caractéristique, alternant des filés au ras de l'eau suivi de brusques remontées en pivotant perpendiculairement à la surface des vagues.

Le dessus de la tête, le dos et les parties supérieures sont grises ou noires. Le dessous est blanc avec un W noir dessiné sous les ailes. Vu de près, le front est blanc et le bec court, robuste et crochu à son extrémité. Il n'y a pas de différences apparentes entre mâle et femelle, et les jeunes à l'envol ne se distinguent parfois des adultes que par quelques restes de duvet autour de la tête.

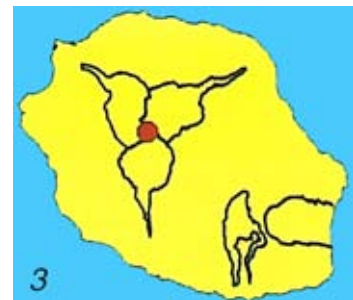


photo : J.M. PROBST

## LOCALISATION

Le Pétrel de Barau ne se reproduit que sur l'île de La Réunion. Les trois colonies de reproduction connues sont situées autour du Massif du Piton des neiges entre 2 300 et 2 750 mètres d'altitude. La colonie s'installe généralement sur des crêtes et des petits plateaux dans les falaises verticales inaccessibles.

En dehors de la période de nidification, l'espèce quitte La Réunion et se disperse à plusieurs milliers de kilomètres dans l'Océan Indien. Des individus ont été observés au sud, au large des côtes de l'île Amsterdam, à l'est, le long de l'Indonésie et au nord, au sud de l'Inde et du Sri Lanka.



- 1 - Pétrel de Barau adulte
- 2 - Détail de la tête
- 3 - Carte de localisation



Conception : Bureau d'Etudes Régional ONF d'après des documents de J.M. PROBST



# REPRODUCTION

Les adultes reproducteurs arrivent sur les sites de nidification dès la fin du mois d'août et repartent fin avril. Ils aménagent un terrier mesurant de 0,60 à 2 mètres de long, creusé dans l'humus. La femelle ne pond qu'un oeuf par an, sans ponte de remplacement, dans les premiers jours de novembre. L'incubation dure environ 1 mois et l'élevage des poussins un peu plus de 3 mois et demi. Chaque année, l'envol des jeunes s'étale du 10 avril au 5 mai.



photo : J.M. PROBST

- 4 - Adulte à l'entrée du terrier
- 5 - Poussin au nid
- 6 - Carte de dispersion dans l'Océan Indien



photo : Hervé DOURIS



# STATUT / HISTOIRE

Le Pétrel de Barau est une espèce endémique de La Réunion et figure sur la liste des espèces protégées par l'arrêté ministériel du 17 février 1989.

Il n'est visible le long des côtes de notre île que pendant les huit mois de l'année correspondant à la période de reproduction. Pendant l'intersaison, de mai à la fin août, il s'éloigne de plusieurs centaines, voire de milliers de kilomètres.

Les principaux prédateurs (introduits) sont les rats et les chats haret qui mangent principalement les oeufs et les poussins et parfois même les adultes. Une autre nuisance, d'origine humaine, intervient à l'envol des jeunes. S'élançant pour la première fois de leur terriers, les éclairages puissants des zones urbaines les attirent et au lieu de poursuivre leur route vers l'océan, ils s'abattent alors sur le sol quand ils ne s'assomment pas sur les pylônes. Ils sont alors souvent désorientés, incapables de reprendre leur vol et finissent par devenir la proie des chiens et chats errants.



# LE TEC TEC

## *Saxicola tectes*

*Tarier de La Réunion*  
*Reunion Stonechat*



## DESCRIPTION

Le Tec-Tec est un petit oiseau forestier très familier. Il s'approche souvent très près des promeneurs. Il est aisément reconnaissable par son aspect rebondi, sa tête sombre et son habitude à se percher au sommet des buissons. Le plumage du mâle est variable, ce qui rend parfois le dimorphisme sexuel peu prononcé. Un mâle caractéristique a la tête noire avec un fin sourcil blanc, la gorge et les côtés du cou blancs, le plumage du dos noir, l'aile noir avec un miroir blanc, les parties ventrales blanches avec une tâche orange plus ou moins étendue au niveau de la poitrine. Le plumage de la femelle est la réplique plus terne de celui du mâle. Elle a la tête brun grisâtre avec parfois un sourcil «crème». Sa poitrine est plus légèrement teintée d'orange. Le jeune à l'envol ressemble à la femelle mais son bec est jaune «paille» et son plumage a un aspect plus brun écaillé tacheté de brun sur la poitrine et de «crème» du sommet de la tête jusqu'au bas du dos. Les manifestations vocales les plus connues sont le fameux cri «tec tec» lancé aussi bien par le mâle que par la femelle. A la période des amours, le mâle émet, en vol ou d'un perchoir, un chant territorial mélodieux, tournant et légèrement nasillard.

## LOCALISATION

Espèce unique à l'île de La Réunion, le Tec Tec se rencontre dans la plupart des formations de végétation indigène de l'île. Son milieu préféré semble se situer entre 600 et 2800 m d'altitude, mais dans le sud sauvage on le rencontre jusqu'au littoral.



# NOURRITURE

Le régime alimentaire du Tec-Tec est essentiellement composé d'insectes (papillons et leurs chenilles, sauterelles et criquets, punaises ou pucerons). Toutefois, il chasse également des vers de terre, des mollusques et à l'occasion il ne dédaigne pas les miettes de pain d'un promeneur.

# REPRODUCTION



La période de nidification s'étend du mois de septembre à la fin février. Le nid en coupe est établi dans un talus, au pied d'un arbuste, plus rarement dans un trou d'arbre ou de rocher. Dans les zones habitées, il occupe souvent un trou dans un mur. Le nid est principalement constitué de mousses et de fines fibres végétales. La ponte annuelle est de deux à quatre oeufs bleu-vert tachetés de brun-roux. Pendant que le mâle éloigne les prédateurs ou rapporte la nourriture, la femelle assure l'incubation. En cas d'échec de la première ponte (prédation, mauvaises conditions météo), le Tec-tec effectue une ponte de remplacement. Les poussins restent au nid une quinzaine de jours puis sautillent et volètent de branche en branche en accompagnant les parents nourriciers pendant une période estimée à plus de 2 mois.

# STATUT / HISTOIRE

Dans la famille des Turdidae, le genre Saxicola contient 13 espèces distribuées principalement en Europe, en Asie et en Afrique.

A La Réunion, la répartition ancienne du tec-tec sur toute l'île est probable. Aujourd'hui on le trouve principalement dans les secteurs de forêt de moyenne du piton des Neiges. Sa densité est plus importante dans les forêts aérées, les zones de clairières et le long des chemins. Sa population est estimée de 180 000 individus.

Le Tec-tec est une espèce endémique de La Réunion et figure sur la liste des espèces protégées par l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le chasser; de le maintenir en captivité et de le gêner de quelque façon que ce soit.



1 - Tec-tec dans son milieu

2 - tec-tec mâle

3 - Tec-tec femelle

4 - Carte de localisation (rouge = zone de nidification, jaune = observation occasionnelle)

5 - Jeune Tec-tec

6 - Famille des Turdidae dans le monde (rouge)



photo : J.M PROBST

# LE TUIT-TUIT

## *Coracina newtoni*

*Echenilleur de La Réunion*  
*Tuit-tuit ou Merle blanc*  
*Réunion Cukoo Shrike*



photo : J.M PROBST



photo : J.M PROBST

## DESCRIPTION

L'Echenilleur ou Tuit-tuit est un oiseau exclusivement forestier de la taille du Merle pays. Il possède un petit bec fin, noir et légèrement recourbé vers les bas à son extrémité. Les adultes ont un trait noir barrant l'oeil, les plumes des ailes noires avec un miroir blanc visible en vol et les plumes de la queue noires avec des tâches blanches aux extrémités.

De loin, le mâle se distingue aisément par son plumage gris bleu-cendré et noir ; la femelle est brune sur le dessus, beige et barrée de lignes horizontales foncées dessous.

L'immaturation, à l'envol, ressemble d'avantage à la femelle mais avec des mouchetures beiges sur la poitrine, le cou et le dessus du dos.

Les manifestations vocales peuvent être très variées. La plus commune est lancée par le mâle : c'est une suite de «Tuit» plus ou moins répétés vigoureusement. Le cri de contact habituellement utilisé par le couple est un «Kek» perçant. L'alarme caractéristique est un jacassement rauque et sonore «Guèguèguè» .



## LOCALISATION

Espèce uniquement présente à La Réunion, l'Echenilleur n'est localisé que dans 16 km<sup>2</sup> au nord de l'île dans une forêt d'arbres indigènes entre 1 200 et 1 800 mètres d'altitude. Il semble préférer les sous bois clairs et se déplace d'avantage dans le feuillage des arbres qu'à leur extrémité. Il est rarement observé à terre.

- 1 - Tuit-tuit dans son milieu
- 2 - Tuit-tuit mâle
- 3 - Tuit-tuit femelle
- 4 - Carte de localisation



## NOURRITURE

Il chasse principalement certains insectes (moucheron, papillons, larves et chenilles, phasmes) et araignées. Parfois il ne dédaigne pas les fruits du Change Ecorce (*Aphloia theiformis*).

## REPRODUCTION



photo : J.M PROBST

La période de nidification s'étend de septembre à fin février. Le nid en forme coupe est établi au milieu du feuillage, à la fourche de deux branches horizontales, plus rarement au sommet des arbres entre trois branches verticales. Il est constitué de lichens, de fines branchettes de Brandes et de fils de toiles d'araignées. La ponte annuelle est de deux à trois oeufs bleu-verts, tachetés de brun, avec la possibilité d'une ponte de remplacement en cas d'échec de la première. Le poussin reste au nid une quinzaine de jours puis sautille et volette de branche en branche. Ses parents nourriciers l'accompagnent pendant une période estimée à plus de 2 mois.

## STATUT / HISTOIRE

Dans la famille des Campephagidae, le genre *Coracina* contient 49 espèces distribuées principalement dans l'Asie du sud-est, l'Afrique, l'Australie et l'Océan Indien.

A La Réunion, la répartition ancienne de l'Echenilleur sur toute l'île n'est pas certaine. En revanche la régression de son territoire et sa densité est prouvée par des témoignages anciens.

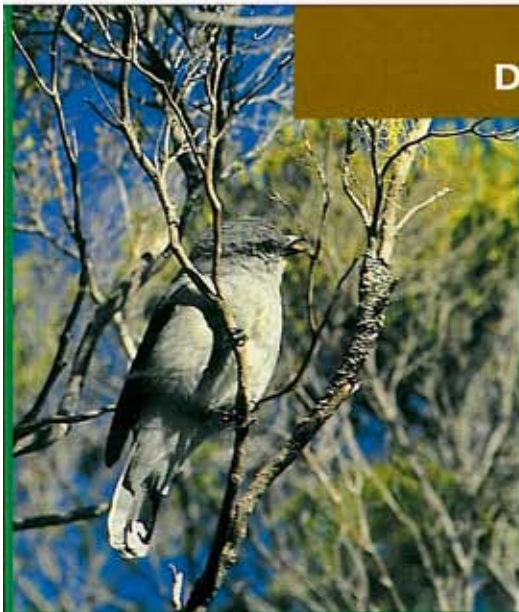
L'Echenilleur est une espèce menacée endémique de La Réunion et figure sur la liste des espèces protégées par l'arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est donc strictement interdit de le chasser et de le gêner de quelque façon que ce soit.



5 - Nid de Tuit-tuit

6 - Famille des Campephagidae dans le monde

DÉCOUVRIR



PRINCIPAUX OISEAUX ET REPTILES TERRESTRES  
DE LA REUNION en fiches

